

Réaction à l'annonce du ministre Gaétan Barrette

L'accès à la psychothérapie : une excellente décision très attendue et réclamée des médecins psychiatres

Montréal, le 4 décembre 2017 – Aujourd'hui, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, a annoncé un investissement de 35 M\$ pour le démarrage d'un tout premier programme public de psychothérapie. L'Association des médecins psychiatres du Québec salue cette décision responsable qui permettra de mieux traiter les troubles mentaux.

« C'est une excellente décision qui était attendue depuis longtemps et réclamée à maintes reprises par les médecins psychiatres. Depuis des années, nos interventions publiques sont dirigées vers des demandes de ressources pour nos patients, dont l'accès à la psychothérapie. Non seulement la décision même est applaudie, mais les modalités annoncées par le ministre, très fortement inspirées par le programme britannique, sont tout à fait pertinentes et judicieuses », a souligné la Dre Karine J. Igartua, présidente de l'Association des médecins psychiatres du Québec (AMPQ).

En effet, comme l'a annoncé le ministre, le programme québécois sera ouvert à tous les groupes d'âge et pour tous les diagnostics de troubles mentaux. Ainsi, à partir du moment où un trouble mental aura fait l'objet d'un diagnostic établi par un médecin, la personne aura accès au programme si la psychothérapie est médicalement indiquée. « Ce nouveau programme québécois vient donner aux médecins de nouveaux outils de traitement qui permettront sans doute de réduire le recours aux médicaments qui étaient bien souvent la seule option accessible », a ajouté la Dre Igartua.

Par ailleurs, à l'image du programme britannique, le programme québécois inclura différentes étapes (Step Wise Care) allant de modalités moins intensives jusqu'à la psychothérapie individuelle. Cette approche offrira aux médecins un plus grand éventail d'options thérapeutiques afin qu'ils puissent ajuster leur degré d'intervention à la sévérité du trouble mental. À terme, on soignera mieux les patients en évitant que leur état ne se dégrade et qu'ils n'aient besoin de soins psychiatriques plus intensifs.

À propos de l'AMPQ

L'Association des médecins psychiatres du Québec (AMPQ) regroupe plus de 1 150 psychiatres qui pratiquent au Québec. Elle s'intéresse à l'organisation des soins en santé mentale et au cadre de travail des médecins psychiatres. L'AMPQ a notamment pour mandat de promouvoir les normes professionnelles et scientifiques les plus rigoureuses dans l'exercice de la psychiatrie. Elle œuvre aussi à susciter dans le public une meilleure connaissance de la psychiatrie et de la santé mentale et à favoriser l'accès à des services psychiatriques pour toute la population du Québec.

-30-

Source : Association des médecins psychiatres du Québec

Renseignements : Christine Geoffrion : (514) 424-4269
cgeoffrion@annickmongeau.com